CDEN – jeudi 3 février 2022, visio-conférence

Déclaration commune des élus du personnel Snudi-FO 94, SNuipp-FSU 94, SE-Unsa 94 et CGT Educ'action 94 siégeant au CTSD après la tenue du CTSD du mardi 1er février préparatoire au CDEN du 3 février 2022. Déclaration soutenue par la FCPE 94

Créteil, le 3 février 2022

« Les écoles du Val-de-Marne nécessitaient pourtant un regard particulier du fait de leur situation intenable depuis cette rentrée (nombre considérable de classes laissées sans remplaçant, valse des protocoles, classes incomplètes du fait de la pandémie, demandes de continuité pédagogique des familles). Le rejet des conditions actuelles d'enseignement s'est d'ailleurs exprimé massivement lors de la journée de grève historique du 13 janvier qui a mobilisé plus des deux tiers des collègues, avec le soutien des parents d'élèves.

Alors que le ministre lui-même a été obligé de changer d'attitude face à la mobilisation des collègues en étant contraint de recevoir les organisations syndicales le soir de la grève, La Directrice Académique du Val-de-Marne tente d'imposer un projet de carte scolaire pour la rentrée scolaire 2022-2023 sans tenir aucun compte des demandes des alertes portées par les élu.es du personnel dans les instances.

Si la dotation ministérielle de 50 postes est tout à fait insuffisante au regard de l'effort à fournir pour rattraper le retard de scolarité des élèves du Val-de-Marne, la baisse démographique enregistrée sur le département devrait permettre de résoudre certaines situations et de protéger des écoles rencontrant des difficultés accrues.
Or, au final, seule a été prise en compte la baisse démographique dans le département, donnant lieu à des révisions des effectifs attendus à la baisse et un nombre particulièrement important de fermeture de classes.

Durant 7 heures, les élu.es du personnel sont intervenu.es pour exposer des situations d'écoles. Ce sont en tout 80 dossiers d'écoles qui ont été évoqués.
Lors des échanges, nous avons pu constater que la situation concrète des écoles et des équipes n'était pas prise en compte. Seuls les arguments statistiques semblent être considérés, et parfois de manière contestable :

1) Les prévisions de petite section étaient depuis quelques années déjà revues à la baisse de façon automatique, en fonction de la tendance des années passées. Désormais, la Directrice Académique applique cette méthode en répercutant des baisses d'effectifs des années passées lors de la montée pédagogique sur les effectifs revoyant à la baisse les prévisions pourtant officielles des écoles.

2) La situation des élèves allophones, 30 pour un poste d'UPE2A sur 2 communes (Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi) et 4 écoles a été purement et simplement niée par la Directrice Académique, alors même que les 9h heures de prise en charge réglementaire ne sont pas respectées.

3) La prise en compte des élèves d'ULIS est problématique : l'administration continue de les compter à part, les rajoutant a posteriori dans l'effectif global, en les répartissant de façon hypothétique sur les différents niveaux, ce qui ne permet pas d'assurer de répondre aux besoins nécessaires au regard du nombre d'élèves de GS, CP ou CE1.

Par ailleurs, sont laissés en suspens de nombreuses situations qui, dans les faits, ne permettent pas de mettre en place les GS et CP à 24.
Comme souvent, les annonces médiatiques ne correspondent pas à la réalité constatée dans les écoles.
Les éléments « qualitatifs », avancés par les élu.es du personnel, permettant d'évaluer les contextes particuliers d'école (élèves issus de Quartier Politique de la Ville hors REP, présence de plusieurs dispositifs UPE2A/ULIS/UEMA etc.) ne sont absolument pas pris en compte : la Directrice Académique y opposant systématiquement des éléments statistiques sans considérer la réalité du terrain.

Les nombreuses mesures conditionnelles engendreront de nouveau l'incertitude et des tensions dans les écoles (problèmes de nomination à la rentrée, décisions sur constat de rentrée) alors que les équipes sont épuisées par la gestion de l'école en temps d'épidémie.

Il y a donc une remise en cause de la confiance accordée aux effectifs transmis par les directeurs et directrices.

Enfin, après 7 heures d'intervention, seules deux situations d'écoles sont revues (2 fermetures conditionnelles annulées).
Cette situation est aussi incompréhensive qu'inacceptable au regard des éléments sérieux et factuels avancés par les représentant.e.s des personnels.

En tant qu'élu.es du personnel, nous réaffirmons l'importance du dialogue permettant la prise en compte des réalités du terrain.
Personne ne peut envisager que les discussions avec les organisations syndicales se résument à une présentation et une simple écoute, de la part de l'institution envers les représentants des personnels. Nous rappelons que les droits et prérogatives des syndicats sont constitutifs de la démocratie républicaine.

En conséquence, après avoir voté contre le projet de carte scolaire à l'unanimité, les élu.es du personnel du 1er degré rassemblé.e.s dans leur intégralité annoncent qu'ils ne siègeront pas au CDEN prévu le 3 février.
Les élu.es de la fédération centrale des parents d'élèves souhaitent s'associer à cette démarche car, malgré leurs demandes répétées d'un dialogue social régulier et constructif, force est de constater que leurs demandes d'échanges sur les situations des écoles du département sont pour l'heure restées sans réponse.

Ensemble, nous appelons à ce que le projet de carte scolaire imposé par la Directrice Académique ne soit pas entériné et que de réelles discussions soient ouvertes en urgence afin que les besoins des écoles puissent être pris en compte. »